

## DELIBERATION

### SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 AVRIL 2018

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 33  
Pouvoirs : 2  
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 29/03/2018

Le 5 avril 2018, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (remplaçante Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Brigitte COULON, Dominique DESFORGES (Pouvoir Claude TRASSARD), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Marc PECHOUX), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Richard SIMMINI.

#### **OBJET : Administration générale – Gentilé pour les habitants de l'Ain**

Le Département de l'Ain s'est engagé dans une stratégie globale visant à doter le Département d'une identité plus forte et à le faire rayonner au-delà de son périmètre.

Une des étapes choisies est de doter les habitants de l'Ain d'un gentilé.

Les habitants du Département ont jusqu'au 10 avril pour voter.

Le Département sollicite les EPCI pour qu'ils soumettent à leur conseil communautaire les trois propositions du comité chargé de piloter la démarche et de lui faire savoir, d'ici au 30 avril, celle qui aura retenu les suffrages.

Les trois propositions sont les suivantes (cf site internet du département) :

#### **Initiaïn / Initiaïne**

C'est à partir du XIII<sup>e</sup> siècle que la déclinaison latine de ce qui allait devenir plus tard Ain prend la forme de Ynnis, puis innis. Si le sens de cette version latine reste en bonne partie encore obscure, la résonance avec le mot « initiative » mérite d'être soulignée.

#### **Aindinois / Aindinoise**

C'est à partir de 1337 que la forme latine du mot Ain évolue vers Indis. Cette proposition entre par ailleurs en cohérence avec le nom donné aux habitants de Pont-d'Ain (Pondinois / Pondinoise) qui sont les seuls dans le Département à intégrer l'Ain dans leur gentilé local.

#### **Ainain / Ainiaine**

Le nom du département sert de préfixe à cette proposition qui se décline de façon originale au féminin.

Il est proposé au Conseil communautaire de se prononcer en faveur d'un des trois gentils.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire se prononce de la manière suivante :

- ✓ 9 voix Contre les trois propositions ;
- ✓ 8 Abstentions ;
- ✓ La proposition n°1 : 2 voix ;
- ✓ La proposition n°2 : 16 voix ;
- ✓ La proposition n°3 : 0 voix.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **12 AVR. 2018**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180405-2018C46-AG  
Affichage le : **12 AVR. 2018**

A Trévoux, le 05/04/2018,

Le Président,  
Bernard GRISON

